

**Mairie de LE CRESTET**  
**07270 LE CRESTET**  
**Tél. 04 75 06 20 80**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 25 janvier 2021 à 18 h 30**  
**à la salle des fêtes.**

Pour la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid19, selon les instructions ministérielles la réunion se fera à huis clos, à l'exception de la presse.

Le Maire, BLANC Marie-Laure



**L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :**

Rapport de la décision du maire N° 2020-05 et N° 2020-06 Conformément à l'article L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Convention de participation de la commune en tant que commune de résidence aux frais scolaires auprès de la ville de Tournon sur Rhône
- Participation de la commune aux frais scolaires de l'école Saint François Régis Le Cheylard, école sous contrat avec l'état.
- Présentation de divers projets prévus en 2021 et demandes des subventions auprès des différents organismes
- Autorisation d'engager des dépenses d'investissement dans la limite des 25 % des montants votés en 2020)
- Divers